

## Foire aux questions (F.A.Q) Appel à projet aidants de personnes en situation de handicap 2025

Ce document vise à répondre aux principales questions posées par les candidats à l'appel à projet de la Métropole de Lyon pour le soutien aux aidants de personne en situation de handicap.

## Questions de forme / Questions techniques

• Quand aurais-je une réponse à ma candidature ?

Au mois de juin 2025.

• J'ai un problème technique sur démarches simplifiées.

Il faut bien disposer de son identifiant (un mail) et de son mot de passe. Une fois un dossier déposé sur le site, il est disponible sur l'espace du candidat.

Souvent, il y a un bug avec un certain navigateur (Firefox ou Chrome) il faut donc changer de navigateur et de tenter de déposer le dossier à nouveau.

Pour tout autre problème, il faut contacter démarches simplifiées via le chat.

• J'ai déposé mon dossier mais je souhaiterais le modifier avant la date butoir.

L'administrateur doit opérer une manipulation sur démarches simplifiées consistant à repasser le dossier en construction pour que le candidat puisse le modifier à nouveau. Il faut donc contacter la Métropole de Lyon sur l'adresse <a href="mailto:spad@grandlyon.com">spad@grandlyon.com</a> afin que cette manipulation soit effectuée.

Peut-on déposer le projet à plusieurs entités ?

Une seule structure doit déposer le projet dans la mesure où une subvention publique est attribuée à une seule personne morale.

Il est possible qu'une structure dépose le projet au nom de plusieurs structures souhaitant porter une action commune. Il est alors demandé à la structure qui dépose le dossier de le remplir en coordination avec les autres acteurs du projet.



## Questions de fond du projet

• Puis-je demander une subvention pour plusieurs actions?

Oui, il est possible de demander une subvention pour une seule action ou jusqu'aux 3 types d'actions indiquées dans la notice.



## Questions financières / budgétaires

• Combien puis-je demander comme financement?

La limite de financement pour chaque action est indiquée dans la notice de l'appel à projet.